

Enseigner au Cnam

Conditions de recrutement :

Etre un professionnel qualifié, membre de l'enseignement supérieur ou des grands instituts de recherche nationaux.

Etre professeur de l'enseignement secondaire à la condition d'enseigner ou avoir la capacité d'enseigner la même discipline, dans une classe préparatoire (CPGE), une section de techniciens supérieurs (STS) ou dans un institut universitaire de technologie (IUT) »

Des critères spécifiques sont établis par le responsable national de chaque unité d'enseignement afin de s'assurer que l'enseignement dispensé sera totalement adapté à l'enseignement à donner.

Pour candidater :

Vous devez adresser un curriculum vitae et une lettre de motivation à l'adresse suivante :

lgr_contact@lecnam.net

